PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance extraordinaire du 15 septembre 2026

Séance extraordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 15 septembre 2026 à 19h15, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Mesdames les conseillères Audrey Ashworth et Josianne Bouchard.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Monsieur le conseiller Maxime Lasnier et Madame la conseillère Karine Trudeau.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :
Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie;
Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie; et
Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie.

Tel que requis par le *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil d'administration. Cet avis comprend les points suivants :

1- Adoption des prévisions budgétaires 2027
2- Période de questions (portant sur les sujets à l'ordre du jour)
3- Levée de la séance

De plus, tel que requis par la loi, un avis public concernant cette séance extraordinaire a été affiché le 25 août 2026 aux endroits désignés dans les Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville.

La séance extraordinaire commence à 19h25.

1- <u>Adoption des prévisions budgétaires 2027</u>

Ri-2026-09-1965

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont procédé à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2027 et que copie du document intitulé « Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville – Prévisions budgétaires 2027 »[1] leur a été remise;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires 2027 se résumant comme suit :

Revenus	
Quotes-parts des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville[2]	750 800 $
Protection contre les incendies (services refacturés)	249 000 $
Total des revenus	**999 800 $**
Dépenses	
Gestion financière et administrative	162 550 $
Sécurité incendie	568 750 $
Affectations – Activités d'investissement	324 000 $
Amortissement pour fins de conciliation	(55 500 $)
Total des dépenses	**999 800 $**

[1]Le document intitulé « Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville – Prévisions budgétaires 2027 » peut être consulté aux archives de la Régie intermunicipale d'incendie.

[2]La quote-part de chacune des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville sera établie ultérieurement, suite au dépôt des rôles d'évaluation 2027 par l'évaluateur de la MRC du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

3- Levée de la séance

Ri-2026-09-1966

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente